

ASSURANCES COLLECTIVES

Les fondamentaux du marché des assurances collectives

2 JOURS, 14 HEURES

DDA

CODE : AAP17

Objectifs de la formation

Appréhender le fonctionnement des contrats collectifs (santé, prévoyance et retraite)

Cerner les obligations légales et conventionnelles

Intégrer les évolutions réglementaires récentes

Cerner les enjeux fiscaux et sociaux des contrats collectifs

Parmi nos formateurs

- NOTHEAUX Olivier
Consultant Formateur,
OPPALE

Public concernés

- Courtiers, Agents généraux, Mandataires, Responsables et chargés de clientèle ; Gestionnaires de contrats d'assurance collective ; Conseillers commerciaux et clientèle

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 485,00 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 1 579,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 650,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 755,00 €HT

Dans un environnement en constante évolution, marqué par des réformes régulières, les couvertures collectives représentent à la fois un levier de fidélisation des salariés, un outil de dialogue social et un avantage compétitif pour les entreprises. Au-delà d'un simple rappel réglementaire, ce programme propose une analyse actualisée des dernières évolutions législatives et conventionnelles, ainsi qu'une projection sur les tendances à venir. Les participants pourront ainsi renforcer leur expertise sur les risques couverts (maladie, prévoyance, retraite, décès), les dispositifs collectifs et les enjeux de conformité, tout en consolidant leur capacité à accompagner efficacement entreprises et assurés dans leurs choix de couverture.

Analyser l'organisation du système de protection sociale français

- La sécurité sociale
 - Les régimes obligatoires
 - Le financement et la gouvernance
 - Les évolutions récentes et futures (LFSS)
-

Lister et définir les risques pris en charge

- La maladie
 - La maternité
 - L'arrêt de travail
 - L'invalidité
 - Le décès
-

Analyser les Conventions Collectives Nationales (CCN) et le contrat collectif

- Rôle et utilité
 - Forces et faiblesses des dispositifs conventionnels
 - L'intérêt pour l'entreprise
 - L'intérêt pour le salarié
-

Décrypter le volet santé

- L'Accord National Interprofessionnel (ANI)
 - Les obligations légales et conventionnelles
 - Le formalisme de mise en place des contrats collectifs(DUE)
 - Le régime fiscal des cotisations et des prestations
 - Le régime fiscal et social des prestations pour le salarié
-

ATELIER Activités pédagogiques à chaque fin de séquence

- Quiz interactif : comprendre les régimes obligatoires et leur financement
 - Étude de cas : calcul et gestion des indemnités journalières en arrêt maladie
 - Étude de cas : analyse d'une CCN et ses implications pour l'entreprise et les salariés
 - Simulation : mise en place d'un contrat santé collectif conforme à l'ANI
-

Appréhender le volet prévoyance

- Les obligations légales et conventionnelles
- Focus sur les garanties (exemples de CCN)
- Le formalisme et les modalités de mise en place
- Le régime fiscal et social des prestations pour le salarié
- La portabilité des droits

Appréhender le volet retraite

- Le régime de base Sécurité Sociale
- Les régimes complémentaires
- La retraite supplémentaire
- L'épargne salariale
- Les indemnités de fin de carrière

Mettre en place les dispositifs collectifs

- Le formalisme
- Les obligations de l'employeur
- Les dommages couverts
- Le suivi et le contrôle de la conformité

Rappel des règles fiscales

- Le régime fiscal et social des cotisations et prestations
- L'intégration de la PPV, l'évolution des seuils et des exonérations

ATELIER Activités pédagogiques à chaque fin de séquence

- Analyse comparative : garanties prévoyance selon différentes CCN
- Atelier pratique : calcul des droits à la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO
- Jeu de rôle : formaliser la mise en place d'un contrat collectif en entreprise

Dates

Classe virtuelle	Paris
02-03/09/2025	02-03/09/2025
06-07/11/2025	06-07/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de

compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.